

Le 24 juillet 2020, le CSEC s’est réuni en session extraordinaire afin de nous présenter en séance les conséquences de la crise covid19 et les suites du plan de transformation qui avait débuté avant la crise. Le plan de transformation va révolutionner l’entreprise que nous connaissons.

PLAN DE REBOND : UNE STRATÉGIE QUI SE RÉDUIT ESSENTIELLEMENT À UN PLAN D’ÉCONOMIE

Entité	2021-2023
Support	44
Informatique	50
HOP	223
Commercial/passage	25
Maintenance	108
Opération sol	100
Cargo	16
Pilot & fuel	57
Catering & service en vol	28
Optimisation dépense	157
Total	808 millions d’euros

UNE VISION STRATÉGIQUE INCOMPLÈTE...

Un risque de pénurie de ressources en cas de reprise plus rapide et plus intense que prévue pourrait se faire ressentir avec une perte de compétences associées (d'autant qu'il y a beaucoup départs de seniors)

Un risque d'une mauvaise appréciation du dimensionnement du PDV pourrait avoir de graves conséquences.

UN PROJET DE RÉORGANISATION QUI, AU-DELÀ DU VOLONTARIAT, COMPORTE DES RISQUES CERTAINS

- Risques de départs contraints
- Risques de mobilités géographiques forcées
- Risques de tensions sur l’organisation cible et Risques RPS
- Pertes de solutions locales de reclassement
- Risques de pertes de compétences

Un projet de réorganisation, au cœur du plan d'économie : qui intègre la suppression de 6 560 postes d'ici 2022 (16% des effectifs)

- 4 570 postes de personnel au sol
- 1 940 départs naturels
- 2 630 départs volontaires

Des suppressions de postes qui succèdent aux RCC PNT / PNC, **qui redistribueront les rôles sur le réseau domestique** et redéfiniront les escales en région pour Air France

L'abandon de certaines lignes intérieures ou transferts vers Transavia **qui signe la fermeture de toutes les agences physiques**

Réduction de l'offre de 40% AF/Hop en faveur de Transavia, permettant le maintien de 95% de l'offre.

Pilote	430	-11%
PNC	1560	-13%
Total personnel sol	4570	-18%
Opérationnel	2050	-13%
Projet domestique	970	-30%
Fonction support	1750	-25%
Total Air France	6560	-16%

Pour l'UNSA la mise en place de Transavia sur le court et moyen-courrier est une low-costisation de nos métiers et un dumping social sans précédent. Le nombre impressionnant de chantier de transformation dans l'entreprise met à mal l'ensemble de nos organisations.

Nous serons présents à vos côtés pour vous aider.